

Date d'affichage : 21/11/2024

<p>COMMISSION JURIDIQUE RÉUNION DU 20/11/2024</p>
--

Présents : MM D. HARY, P. LEMAITRE, F. PLAYE, J. VARLET.

Excusé : M C. FOURNIER.

Les personnes membres de la commission ayant une appartenance à un club cité dans ce PV n'ont pris part aux délibérations, ni aux décisions.

Rectificatif du PV du 20/11/2024 :

FUTSALD2A-28939618 RINXENT USO/CALAIS LJ BEAU MARAIS C. Il faut lire 3 - 0 par forfait, non pas 13 - 0 par forfait.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure Article 152 des règlements généraux du District).

Le Président de séance : M. D. HARY

Le Secrétaire : M. F. PLAYE